



## ÉDITO



## Derrière les apparences ...

Analyser la situation politique en France ou dans le monde est une gageure : une partie des gens ressent colère et impuissance face au rouleau compresseur néolibéral teinté de néofascisme avec le sentiment que quoiqu'on fasse, rien ne pourra arrêter la machine infernale. Pourtant des résistances à cette politique s'expriment un peu partout en Europe et dans le monde ce qui provoquent des failles : abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes, victoire pour les travailleurs des plateformes comme Uber qui sont enfin reconnus comme des salariés à part entière, le parlement européen vote enfin la sortie du traité sur la Charte de l'Énergie, inscription dans la constitution du droit à l'IVG, sans parler de ce sondage qui nous dit que 84 % des gens sont favorables à la taxation des superprofits et à l'augmentation des impôts des plus riches ou encore une votation citoyenne en Suisse qui a retoqué une réforme des retraites comparables à celle votée par notre parlement.

La réalité est crue : le pouvoir macronien n'a plus de majorité sociale dans le pays, en témoigne la force du mouvement contre la réforme des retraites mais il n'a pas non plus de majorité politique en témoignent les recours permanents aux 49-3 qui font du non respect d'institutions pourtant sur mesure, une véritable fuite en avant. Et plus récemment le rejet de l'accord de libre-échange le CETA par le sénat. Macron évite le même déboire en refusant le débat à l'Assemblée nationale. La situation est contrastée avec un pouvoir qui navigue à

vue comme lors de la récente crise agricole. Ils n'assument pas ce qu'ils sont et lorsqu'ils sont en difficulté ils choisissent l'épreuve de force et l'entrave démocratique comme lors du mouvement des Gilets jaunes ou à Sainte-Soline aujourd'hui.

Même si on pouvait penser que le rapport de force est en faveur du Capital, une analyse plus fine montre que les choses ne sont pas si simples. Rien n'est écrit à l'avance... de plus en plus de gens exigent d'être décideurs des choix qui sont faits en leur nom de la commune jusqu'au niveau européen. Même à bas bruit, grandit l'idée chez les gens d'être un peuple souverain pour reprendre l'expression de l'historienne Michèle Riot-Sarcey. La jeunesse se mobilise dans des mouvements comme les Soulèvements de la Terre, ou des mouvements plus centrés sur une question comme les bassines ou les projets autoroutiers destructeurs d'environnement. Grandit aussi sur le plan international l'exigence d'autres choix pour le peuple palestinien et l'arrêt immédiat des bombardements dans la bande de Gaza. Les peuples africains rejettent de plus en plus toute forme de néocolonialisme et mettent à la porte français et américains. Loin de faire preuve d'angélisme, les militants d'Attac Montreuil invitent à une lecture plus dialectique de la situation politique et économique pour scruter ce qui pousse à oser braver cette autorité défailante.

DR



## AGENDA



**1er mai** : **Fête des travailleurs**. A Paris, le cortège partira de la place de la République à 14 h pour rejoindre la place de la Nation à 19 h.

**5 mai** : **Philippe Schuller** organise une promenade dans les vergers de 15 h à 18 h, 4 rue du Jardin Ecole avec en prime une exposition sur les vergers.

**11 mai** : **Village antifasciste**, Paris place du Panthéon, le 11 mai, à partir de 14 h.

**16 mai** : « **50 ans d'alertes vaines sur le réchauffement climatique** », club histoire avec Christophe Bonneuil, Bibliothèque Robert Desnos, Bd Rouget de L'Isle à 19h.

**Du 17 au 19 mai** : **Festival des murs à pêches**. Partout aux

murs à pêches ! [Programme et infos pratiques](#).

**L'exposition « Ru Gobetue portraits de Jardins résistants »** (Photos de V. Fillon et J. Noviel. ) continue jusqu'au 14 mai. au square L. Patriarche M° Mairie de Montreuil. Elle sera ensuite installée au festival des murs à pêches.

**25 mai** : **Marche montée au mur des Fédérés pour célébrer les 153 ans de la Commune de Paris**, 10 h 30 place des Fêtes.

**29 mai** : **Soirée publique sur la question de la gestion de l'eau**, organisée par Attac93sud. Salle Jean Lurçat à 19 h 30, avec Daniel Hofnung ingénieur responsable national d'Attac sur les questions de l'eau.





## Industrie pharmaceutique : En France, le démantèlement s'accélère

Début avril 2024, la direction générale du groupe Sanofi a annoncé un énième plan de restructuration en R&D, après avoir décidé quelques mois plus tôt de céder plusieurs médicaments sans ordonnance et d'engager des réductions d'effectifs

dans des usines du groupe dans le sud de la France. En R&D, la direction prévoit de supprimer 330 postes de chercheurs en France dont 288 sur le site de Vitry sur Seine, le dernier centre de recherches du pays puisque tous les autres ont été fermés, cédés ou vendus depuis 2007. Cette fois ci, ce sera au tour de la recherche en oncologie d'être laminée par les dirigeants actuels. Après l'abandon des recherches sur le système nerveux central, la cardiologie, les antibiotiques, la direction du groupe veut se recentrer sur l'immunologie et l'inflammation.

À force de supprimer des milliers de postes de chercheurs depuis une dizaine d'années, les laboratoires ont-ils encore les moyens de mener une véritable politique de recherche ? Les dirigeants de Sanofi en tirent cependant un constat affligeant : « Vous ne trouvez rien, alors on arrête ! » En parallèle Sanofi riche à milliards (43 milliards de CA et 5 milliards de bénéfices en 2023)

a acheté de nombreuses startups dans les biotechnologies, affaiblissant encore la recherche en interne. La firme engrange aussi des millions d'euros d'argent public avec le CIR et le CICE, sans aucune contrepartie.

La réponse à l'absence de découverte concernant des axes de santé majeurs, comme la recherche sur le cancer, se traduit au final par des licenciements et un démantèlement annoncé de Sanofi en France. Si l'ensemble des syndicats dénoncent cette stratégie depuis des années, le gouvernement Macron laisse cette politique se faire, complice de la casse de l'industrie pharmaceutique française. Et la pénurie de médicament constaté aujourd'hui en France ne semble pas remettre en question cette stratégie industrielle menée par des patrons voyous qui sacrifient par milliers les salariés et la capacité de production qui va avec.

La CGT, par l'intermédiaire de sa fédération, la FNIC, porte aujourd'hui le projet d'instaurer la mise en place un pôle public du médicament, avec le soutien de nombreuses forces progressistes telles que le PCF ou la France insoumise. Un projet dans cet esprit porté par le PCF a même été débattu au sénat il n'y pas si longtemps, sans retenir l'attention de la macronie et de ses alliés du MEDEF dont l'unique objectif reste de privilégier le capital et de réduire coûte que coûte les masses salariales, partout, dans le public comme dans le privé. Comme le dit Sanofi dans un de ses slogans, l'essentiel c'est la santé ! Mais il ne semble pas que l'industriel s'adresse aux citoyens ou aux malades, mais plutôt à ses actionnaires...

PC



## Une autre Europe est-elle possible ?

En cette année de renouvellement du parlement européen, un anniversaire sera célébré discrètement. Celui du tricentenaire de la naissance d'Emmanuel Kant, philosophe des Lumières, théoricien de la paix perpétuelle en Europe (1). Un des pères de la philosophie du droit, premier altermondialiste en quelque sorte, qui affirmait que « le droit international doit être fondé sur une fédération d'États libres » au sein de laquelle tous les « citoyens du monde » seraient accueillis à l'égal des nationaux. Qu'en est-il aujourd'hui de l'idéal kantien ? L'Union Euro-

péenne n'en est-elle qu'une vilaine contrefaçon, le triste terrain de jeu de la finance mondialisée et des multinationales ? Une impasse qui ne débouchera jamais sur une fédération de peuples véritablement unis pour la paix ?

Les laudateurs de l'Europe de Maastricht nous disent que l'absence de conflit armé au sein de l'Union depuis la fin de la seconde guerre mondiale est la preuve que la « solidarité de fait » imaginée par Robert Schuman a bien fonctionné. Relancer conjointement la production industrielle, créer un marché commun pour partager la croissance, abattre les dernières barrières douanières, sacraliser le libre-échange et enfoncer le clou avec la monnaie unique, voilà qui a conduit les européens à se concentrer sur leurs intérêts mutuels, chiffrés en euros, à cesser de s'entre-tuer et à chérir enfin la paix.

Raisonnement en trompe-l'œil. Parmi les dirigeants politiques, les pacifistes sincères – ceux qui ne conçoivent pas de paix sans désarmement – ont toujours été minoritaires, voire marginaux. En réalité, la libéralisation



des échanges au sein de la CEE puis de l'UE a favorisé le développement d'entreprises puissantes, parfois de taille mondiale, ainsi que celui, sans précédent, d'une économie financière, immatérielle, prenant le pas sur les vieilles industries. La politique agricole commune, présentée comme l'outil permettant de réaliser une transition concertée vers une agriculture productiviste n'a fait que favoriser l'agro-industrie au détriment de la paysannerie. Au fond, derrière une apparente solidarité économique, L'Europe des six et aujourd'hui des 27 a juste stimulé la croissance d'intérêts privés toujours plus exigeants en termes de « *laisser faire* » et de « *laisser passer* » (2), y compris avec le reste du monde. Le business s'accommode mal des conflits inter-étatiques qui de tout temps ont perturbé les affaires, voilà tout. Le lobbying intense des intérêts privés auprès des instances européennes et des gouvernements a fait le reste.

Comme un lointain écho à la force des idées de Kant, l'Europe s'est toutefois engagée sur la voie du droit supranational. Certes, la démarche est restreinte par la subsidiarité et la proportionnalité, mais il est indéniable qu'elle constitue, bien davantage que les postures médiatiques du « *couple franco-allemand* », au fil des commémorations, la traduction concrète d'une prise de conscience. Les états-nations du vieux continent, loin de protéger les peuples et les citoyens, n'ont fait que les dresser les uns contre les autres et les mener à des affrontements de plus en plus violents à grand renfort de nationalisme et de suprématisme. En rupture avec cette logique séculaire, on a vu émerger un processus de dessaisissement volontaire, de la part des états membres, d'une partie de leur souveraineté et du transfert de certaines de leurs compétences au profit de la « maison commune ». Désormais, une partie du droit des peuples européens découle de sources supranationales et chacun peut mesurer l'importance que revêtent aujourd'hui les recours auprès de la Cour de Justice de l'U.E. ou la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour faire valoir ses droits et obtenir justice.

Il faut bien sûr rappeler que les compétences exclusives de l'U.E. ne concernent que le fonctionnement du marché intérieur, la conservation des ressources biologiques maritimes, la politique commerciale commune et la politique monétaire pour les membres de la zone euro. Les domaines de « compétence partagée » dans lesquels l'U.E. peut intervenir, tout comme les états interviennent indépendamment de l'U.E., sont plus sensibles et plus importants, dans la mesure où ils couvrent les secteurs d'activité liés aux besoins fondamentaux et aux biens communs ainsi que les services d'intérêt général : politique sociale, cohésion des territoires, agriculture, protection des consommateurs, transports, communications, énergie, sécurité, justice et bien sûr environnement et climat. Dans ces domaines, l'orientation politique néo-libérale qui prévaut aujourd'hui au

sein des états membres et, par porosité, au parlement européen et à la commission européenne ne peut avoir que des effets régressifs en termes de droits. Ne parlons pas de la santé, de la culture ou de l'éducation, considérées comme des compétences « complémentaires » c'est-à-dire facultatives pour l'U.E., qu'il est préférable de mettre hors de portée des technocrates de la commission européenne. Exception et paradoxe s'il en est, le dispositif « Erasmus », une des rares réussites incontestables de l'UE, relève de ces compétences complémentaires.

Alors, faut-il désespérer Königsberg (3)? Relevons que le parlement européen vient de voter la sortie de l'U.E. du redoutable (pour le climat) traité sur la charte de l'énergie (TCE) et d'adopter la directive sur les travailleurs des plates-formes (4). En France, la Cour de Cassation vient d'imposer à l'État l'application du droit européen plus favorable aux salariés en ce qui concerne la préservation de leurs droits à congés payés en cas d'arrêt maladie. Ces quelques exemples nous font apercevoir ce que pourrait être une Europe du droit et des citoyens, s'inspirant de ce qu'il y a de meilleur dans chaque état membre pour le propager à l'ensemble de l'Union. Pour en voir davantage, il faudrait commencer par purger les instances européennes du lobbying sous toutes ses formes. Gageons qu'une majorité trans-partisane pourrait un jour en avoir l'ambition. Il faudrait ensuite refonder les institutions de l'UE avec autant d'ambition qu'il a fallu de détermination pour rejeter le funeste projet constitutionnel de 2005. Sans attendre, et sans illusion sur les élections prochaines, il faut combattre pied à pied, dans chaque état, le nationalisme étroit, celui que l'on qualifie de populisme, qui étouffe la démocratie et stigmatise l'étranger, porteur de tous les maux. A ce prix, il est permis de penser qu'une autre Europe est effectivement possible, et pourquoi pas telle que Kant l'a rêvée en énonçant un demi-siècle avant Victor Hugo et ses états-unis d'Europe que « *le droit cosmopolitique doit se borner aux conditions d'une hospitalité universelle* », rien de moins.

TL

(1) Une paix fondée sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la raison. E. Kant, Essai philosophique sur la paix perpétuelle (1795)

(2) Formule attribuée à Jacques Claude Marie Vincent, marquis de Gournay, négociant international de Saint-Malo devenu réformateur de l'économie française au XVIIIème siècle et principal introducteur du libéralisme économique en France.

(3) Ville natale de Kant.

(4) Travailleurs indépendants au sens du « modèle Uber », subi par plusieurs dizaines de millions de salariés européens. La nouvelle directive de l'UE ouvre la possibilité de les requalifier comme salariés et de leur donner notamment des droits au salaire minimum, aux congés payés et à la retraite.







## Le dabké en Palestine, danser pour résister

Dans le film de Roland Nurier « Yallah Gaza », tourné en partie dans Gaza en 2022, une compagnie de jeunes palestiniens dansaient le dabké dans les ruines des meubles bombardés par l'armée israélienne. Une vision saisissante de la joie de vivre et de l'énergie des Palestiniens face à la violence des attaques qu'ils subissaient déjà au quotidien. Le dabké est une danse traditionnelle pratiquée dans tout le Proche Orient mais devenue en Palestine une forme de résistance contre l'occupation et l'oppression israéliennes.

Le 21 avril 2024 au théâtre Berthelot de Montreuil, le groupe Sila Dabké de Jérusalem Est a pu se produire sur scène dans une salle comble. Une vingtaine de danseuses et danseurs -le groupe en compte soixante- nous ont fait découvrir un dabké époustouffant d'une grande vitalité, portant ainsi jusqu'à nous la voix de la Palestine et celle des jeunes Gazaoui-e-s aujourd'hui sous les

bombes.

Le groupe Sila Dabké est né au sein du Centre social et culturel Al Bustan, dans le quartier de Silwan à Jérusalem Est, dont une partie de l'équipe a accompagné la tournée dans quelques villes d'Ile de France en avril. Le dabké est une danse très ancienne revisitée aujourd'hui par de jeunes chorégraphes. « Elle exprime la joie, l'espoir, la résilience, indiquent les responsables d'Al Bustan, tout en étant un véritable pilier de résistance face à l'autorité d'occupation israélienne qui tente d'interdire et d'effacer toute la richesse de la culture palestinienne. »

Le quartier de Silwan compte 65 000 habitants, au pied de la vieille ville, dans cette partie palestinienne de Jérusalem. Le centre Al Bustan accompagne plus d'un millier d'enfants, de jeunes et de familles dans des activités sociales, culturelles et sportives, et tient encore plus aujourd'hui un rôle vital de solidarité et de soutien psychologique.

CY

### Gaza Stories

Si vous voulez en savoir plus sur le dabké et la Palestine, suivez [ce lien pour regarder un épisode de la série « Gaza Stories »](#). Il donnait la parole et faisait découvrir les conditions de travail du chorégraphe Waheed Abu Shahma qui intervient aussi dans le film « Yallah Gaza ». « Bien que Gaza souffre, disait-il alors, c'était deux ans avant la guerre qui aujourd'hui anéantit son peuple, elle s'exprime avec le rire et des sourires pour transmettre son message au monde par tous les moyens pacifiques. »



## LECTURES ✖✖

GÉRARD  
NOIRIEL  
**PRÉFÉRENCE  
NATIONALE**  
LEÇON D'HISTOIRE À L'USAGE DES CONTEMPORAINS



3.906 / N°56

### Préférence nationale Leçon d'histoire à l'usage des contemporains Gallimard Tract

Fin 2023, le gouvernement largement soutenu par la droite et l'extrême-droite a fait voter la loi Asile et immigration, qui ensuite a été censurée en partie par le Conseil constitutionnel. Gérard Noiriel revient sur la notion de préférence nationale. Dès le début de la 3ème république, la préférence nationale s'est imposée dans les débats et notamment à l'initiative d'un député de l'Ain issu de la Gauche radicale. En effet dès 1860 l'industrie a eu massivement recours à la main-d'œuvre immigrée. En soi ce n'était pas un problème tant qu'on

était dans une période de quasi plein emploi. Mais à la suite d'une grave crise économique les journaux xénophobes lancent des campagnes contre l'immigration italienne qui provoquent des affrontements et beaucoup de violence. C'est à cette époque aussi que le sinistre E. Drumont publie son pamphlet « la France juive ». Gérard Noiriel montre que cette question est abordée avec difficulté par la Gauche. Ce livre se poursuit sur le fil de l'Histoire d'abord dans les années 30 puis dans la période récente. Tout d'abord j'ai trouvé très intéressante et pertinente cette mise en perspective historique car à la lecture de cet ouvrage on se dit que les Zemmour et Le Pen n'ont rien inventé, on se dit aussi que l'Histoire se répète. La dernière partie invite à combattre efficacement ces dérives et donne des pistes de réflexion et d'action.

DR

ATTAC 93 Sud

<https://attac93sud.fr> [contact@attac93sud.fr](mailto:contact@attac93sud.fr)



## Le crépuscule du matin

Charles BAUDELAIRE

1821 - 1867

La diane chantait dans les cours des casernes,  
Et le vent du matin soufflait sur les lanternes.

C'était l'heure où l'essaim des rêves malfaisants  
Tord sur leurs oreillers les bruns adolescents ;  
Où, comme un oeil sanglant qui palpite et qui bouge,  
La lampe sur le jour fait une tache rouge ;  
Où l'âme, sous le poids du corps revêché et lourd,  
Imite les combats de la lampe et du jour.  
Comme un visage en pleurs que les brises essuient,  
L'air est plein du frisson des choses qui s'enfuient,  
Et l'homme est las d'écrire et la femme d'aimer.

Les maisons çà et là commençaient à fumer.  
Les femmes de plaisir, la paupière livide,  
Bouche ouverte, dormaient de leur sommeil stupide ;  
Les pauvresses, traînant leurs seins maigres et froids,  
Soufflaient sur leurs tisons et soufflaient sur leurs doigts.

C'était l'heure où parmi le froid et la lésine  
S'aggravaient les douleurs des femmes en gésine ;  
Comme un sanglot coupé par un sang écumeux  
Le chant du coq au loin déchirait l'air brumeux ;  
Une mer de brouillards baignait les édifices,  
Et les agonisants dans le fond des hospices  
Poussaient leur dernier rôle en hoquets inégaux.  
Les débauchés rentraient, brisés par leurs travaux.

L'aurore grelottante en robe rose et verte  
S'avavançait lentement sur la Seine déserte,  
Et le sombre Paris, en se frottant les yeux,  
Empoignait ses outils, vieillard laborieux.



OURS ✖✖

**Grand chef de la rédaction :** Attac93sud

**Ont été exploités pour ce numéro :** Pascal Collemine,  
Thierry Latour, François Rébufat, Daniel Rome, Catherine Youinou.

*« Si la police peut paraître partout semblable jusque dans les détails, il ne faut pas finalement se méprendre : son esprit est moins dévastateur dans la monarchie absolue, où elle représente la violence d'un souverain qui réunit en lui l'omnipotence législative et exécutive, que dans les démocraties, où son existence, soutenue par aucune relation de ce type, témoigne de la plus grande dégénérescence possible de la violence »*

Walter Benjamin, Pour une critique de la violence, 1921 (© Éditions Allia, Paris, 2019)

